



Atelier d'échange interrégional sur la thématique « Filière forêt-bois, changement climatique et innovation » Régions Occitanie, PACA et Corse

Compte-rendu de l'atelier Version définitive

Hôtel de Région à Montpellier, 20 novembre 2017

NDLR : Le présent document constitue la version définitive du compte-rendu de l'atelier après consultation des participants.

1. Introduction

L'objectif de cette partie introductive est de présenter :

- le contexte de la mission d'expertise thématique « Filière forêt-bois, changement climatique et innovation »
- le dispositif du Partenariat européen pour l'innovation, qui, via des projets multi-acteurs, peut favoriser des innovations répondant à des besoins de terrain sur cette problématique
- le RMT AFORCE, qui regroupe 15 organismes au niveau national sur l'adaptation des forêts au changement climatique, et a développé des outils utiles pour les gestionnaires sur cette thématique
- l'impact attendu du changement climatique dans la Région Occitanie

1.1. Introduction de l'atelier par Clotilde Giry, CNPF-IDF (Annexe 2)

Le contexte de l'atelier est présenté, notamment l'historique depuis 2013 de la mobilisation du collectif PEI forêt (11 acteurs nationaux du secteur forestier). Les objectifs de ces 6 ateliers régionaux sont de :

- Favoriser le partage d'informations et les synergies sur le thème « Forêt et changement climatique », entre une large palette d'acteurs et décideurs
- Identifier sur ce thème les besoins en innovation des acteurs locaux et les capacités des acteurs de la recherche à y répondre
- Favoriser les rapprochements utiles et la mise en réseau aux niveaux régional, national et européen
- Aider les autorités régionales et les porteurs de projet à avoir une vision globale, cohérente et structurée des actions possibles

1.2. Présentation de la mission d'expertise thématique « Filière forêt-bois, changement climatique et innovation » par Benjamin Chapelet, CNPF-IDF (Annexe 3)

Cette mission d'expertise thématique (financée par le FEADER, le MAA et le CGET) a été confiée au CNPF, en tant que coordinateur du RMT AFORCE, par le MAA et le Réseau rural national dans le cadre de l'animation du **Partenariat européen pour l'innovation (PEI)**.

Elle comprend 3 volets d'action :

- Volet 1 : Réalisation d'un état des connaissances et des pratiques concernant la thématique « forêt, changement climatique et innovation »
- Volet 2. Mise en place et animation de groupes de travail et d'ateliers nationaux et transrégionaux, avec **6 ateliers organisés en région entre octobre 2017 et avril 2018**.
- Volet 3. Valorisation des travaux

Le PEI-AGRI vise à encourager l'innovation dans les domaines de l'agriculture et de la sylviculture, via notamment la mise en place et le fonctionnement de « **Groupes opérationnels** » financés en région par la mesure 16 « Coopération » du FEADER. Seuls, 3 groupes opérationnels existent en France concernant la forêt, sur un total de 102 !

Ce travail d'animation nationale et régionale vient compléter et consolider les travaux menés au sein du **Focus group** n°24 sur ce même thème « Nouvelles pratiques et outils en sylviculture pour

s'adapter et lutter contre le changement climatique », dont les échanges ont démarré en juin 2017 et pour une année. Olivier Picard est l'unique représentant national parmi 20 experts européens. La mise en œuvre de ces deux dispositifs (Groupes opérationnels et Focus Group) doit contribuer :

- à étendre les partenariats forestiers
- à valoriser les travaux de réflexion sur la thématique du RMT AFORCE tant au niveau régional qu'europpéen ;
- à motiver le financement de nouvelles actions sur le thème dans les régions ;
- à créer de nouvelles synergies pour améliorer les échanges d'information et d'outils autour du thème.

1.3. Présentation du RMT AFORCE par Olivier Picard, CNPF-IDF (Annexe 4)

Créé fin 2008, le RMT AFORCE (réseau mixte technologique sur l'adaptation des forêts au changement climatique) est le seul RMT forestier sur la trentaine de RMT existants. Il a pour objectif d'accompagner les forestiers dans la préparation des forêts au changement climatique. Il contribue pour cela à accélérer le transfert des connaissances sur le thème et à les mettre à disposition, et à informer sur les démarches en cours et les outils disponibles pour faciliter la prise de décision.

Un focus est fait sur un exercice de prospective régionale annoncé pour 2018. Devant les incertitudes liées aux manifestations du changement climatique et à ses impacts dans les régions, et au moment où les régions élaborent leur PRFB, il paraît important de travailler sur des perspectives d'évolution des forêts. Il s'agira de choisir quelques régions pilotes (dans un premier temps) dans lesquelles les acteurs forestiers proposeront des zones à enjeux vis-à-vis du changement climatique. Dans ces zones, un massif forestier avec un document de gestion durable sera sélectionné. Sur la base d'un état de l'existant et en s'appuyant sur les simulations des modèles de climat futur de Météo-France, des modèles d'impact et des modèles d'évolution des aires de répartition des essences forestières, il sera proposé un état de la forêt à plusieurs échéances de temps. Des options possibles d'adaptation seront identifiées et présentées aux gestionnaires de la forêt et de la zone à enjeu concernée pour échanger avec eux sur les options d'adaptation qu'ils adopteraient, avec leurs arguments. Cette phase est importante pour élaborer des itinéraires d'adaptation concertés et discutés collectivement et comprendre ce qui peut freiner ou guider le choix de certaines des options.

1.4. Impact du changement climatique sur la forêt régionale par Michel Vennetier, IRSTEA (Annexe 5)

Le diaporama présente succinctement l'impact du changement climatique sur les forêts, notamment la zone méditerranéenne. On constate une élévation continue de la température moyenne en France depuis 1990 qui a pour conséquence la modification de l'aire de répartition des groupes biogéographiques d'essences. Les conséquences attendues sur les forêts sont variables (saison de végétation, production, risques sanitaires, ...). Les impacts du changement climatique seraient alors aggravés localement par les sécheresses et les incendies.

2. Etat des lieux : accès aux connaissances et mobilisation en région

L'objectif de cette partie est de partager avec l'ensemble des acteurs présents tous les projets et initiatives menés dans les régions autour de la thématique « Forêt, changement climatique et innovation ». Dans cet état des lieux, sont également identifiés les structures originales, les documents cadres, les événements d'information et de formation en lien avec la thématique.

L'atelier d'échange est structuré autour de la restitution du questionnaire préalable adressé aux 86 acteurs identifiés. Bien que seules 10 personnes aient répondu (soit 12%), tous les groupes d'acteurs sont représentés (décideurs publics, gestionnaires, chercheurs), et leurs apports ont permis d'amorcer les discussions en salle autour des 3 parties suivantes :

- Etat des lieux : accès aux connaissances et mobilisation en région.
- Propositions d'actions prioritaires.
- Leviers, freins et recommandations.

2.1. Particularités des acteurs de la grande région méditerranéenne.

Ici sont présentées les structures originales et autres organisations marquantes des régions Occitanie, PACA et Corse en lien avec la thématique.

- **Le GREC PACA (<http://www.grec-paca.fr/>)**

Le groupe régional d'experts sur le climat en Provence-Alpes-Côte d'Azur (GREC-PACA) a vocation à centraliser, transcrire et partager la connaissance scientifique sur le climat et le changement climatique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'objectif prioritaire du groupe est d'informer les gestionnaires et décideurs du territoire (élus et techniciens des collectivités locales, des espaces protégés, des grands équipements, etc.) dans l'optique d'une meilleure compréhension et d'une prise en compte des résultats scientifiques dans les politiques publiques.

Le groupe réalise des publications thématiques (ouvrages et articles web) et organise des événements (conférences, journées thématiques ...). Il est soutenu par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'ADEME qui financent le projet de l'association au titre de la Convention Etat-Région Provence-Alpes-Côte d'Azur-ADEME.

Le GREC-PACA a produit 6 cahiers thématiques dont un est intitulé « Agriculture et forêt : **Les effets du changement climatique sur l'agriculture et la forêt en Provence-Alpes-Côte d'Azur** » (<http://grec-paca.contentpulse.info/wp-content/uploads/2017/09/GREC-PACA-Publication-agriculture-foret-HD-43Mo.pdf>)

- **Association Forêt Méditerranéenne (<http://www.foret-mediterraneenne.org/fr/>)**

Créée en 1978, cette association a pour objectif de favoriser la diffusion des connaissances et les échanges d'information sur les espaces naturels et forestiers méditerranéens, via l'animation d'ateliers thématiques et autres réunions, l'édition de la revue Forêt Méditerranéenne et le lobby pour forêt méditerranéenne.

Deux colloques sur le changement climatique ont notamment été organisés :

- 8-9 novembre 2007 à Marseille : Journées « Changements climatiques et forêt méditerranéenne » (Var, Hérault, Bouches-du-Rhône)
- 30 nov. - 3 déc. 2010 à Marseille : Colloque « Observer et s'adapter au changement climatique en forêt méditerranéenne ».

- **Association internationale des forêts méditerranéennes (<https://aifm.org/>)**

Créée en 1996, cette association est dédiée à la connaissance, la gestion durable et la protection des écosystèmes forestiers méditerranéens et a pour objectif de faciliter les échanges de connaissances

et d'expériences relatives aux forêts et autres espaces boisés du bassin méditerranéen de manière transversale, pluridisciplinaire et internationale.

- **GEIE FORESPIR** (<http://www.forespir.com/>)

Créé en 1999, FORESPIR est un groupement (GEIE) franco-espagnol-andorran qui a pour objectif de contribuer au maintien et au développement des fonctions économiques, écologiques et sociales des forêts Pyrénéennes. Outil de collaboration et d'accompagnement de ses partenaires (décideurs et acteurs) le GIE appuie la mise en œuvre de projets touchant à la forêt pyrénéenne sur ces aspects.

Constitué de 9 membres dont ONF, COFOR et CNPF, FORESPIR accompagne ses partenaires sur l'ensemble de la chaîne de projet : identification des besoins, étude de faisabilité, collecte et valorisation d'informations, coordination, recherche de partenariats, suivi et réalisation des projets, etc.

En 2010, la Communauté de Travail des Pyrénées (CTP) a créé l'Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique (OPCC), site pilote sur la gestion adaptative à l'échelle d'un massif. L'OPCC (<https://opcc-ctp.org/>) vise à mieux suivre et comprendre le phénomène du changement climatique, à engager des études et réflexions afin d'identifier les actions nécessaires pour en limiter les impacts et s'adapter à ses effets.

2.2. Les documents cadres régionaux

L'élaboration des PRFB est lancée dans les 3 régions. Seule la région Occitanie disposera début 2018 d'un Contrat stratégique de filière. L'état de la filière des autres régions ne justifie pas une telle démarche.

Aussi le Département Santé des Forêts (DSF) a proposé de fournir un état sanitaire pour chaque région dans le cadre des PRFB. Ce document sera disponible prochainement pour les 3 régions concernées.

2.3. Le Partenariat européen pour l'innovation dans les régions

Les deux partenariats présentés ci-dessous sont des outils du PEI. Le Réseau thématique fait appel à des fonds du programme de recherche européenne Horizon 2020 et le Groupe opérationnel est mis en œuvre grâce au fonds structurel FEADER. Ces interventions ont pour but de montrer plus concrètement aux participants leur genèse, leur fonctionnement et les premiers résultats. Vous trouverez des compléments d'information sur le PEI dans les annexes 13, 14, 15 et 16.

Réseau thématique INCREDIBLE (Annexe 7) présenté par Clotilde Giry, (CNPF-IDF)

Il s'agit d'un réseau d'innovation des produits forestiers non ligneux du bassin méditerranéen piloté par l'EFI Méditerranée qui regroupe 13 partenaires européens dont le CNPF (IDF + 5 CRPF).

Les forêts méditerranéennes jouent un rôle central pour les économies locales en fournissant un large éventail de services et de biens écosystémiques. Mais, en dépit de son potentiel, le secteur fait face à des handicaps importants à plusieurs niveaux (faible rentabilité, croissance lente, incendies, abandon, changement climatique, etc...).

L'objectif de ce Réseau thématique est de favoriser la collaboration entre différents groupes d'acteurs, pour développer des chaînes de valeur innovantes concernant les produits forestiers non ligneux (PNFL) et renforcer l'expertise des régions rurales dans les zones méditerranéennes.

Le programme d'actions portera sur la création des réseaux d'échanges autour des actions clés de RDI et des bonnes pratiques (I-nets) concernant 5 chaînes de valeur, pour combler les écarts entre connaissances de recherche et innovation :

- liège,
- résine,
- plantes aromatiques et médicinales,
- champignons et truffes,
- baies et fruits sauvages.

Groupe opérationnel AGROSYL (Annexe 8) présenté par Mehdi Bounab, Chambre d'agriculture (09)

Il s'agit ici d'un Groupe opérationnel sur le sylvo-pastoralisme et l'agroforesterie (2016-2020) et intitulé : « L'arbre et la forêt dans les élevages de montagne ». Piloté par la Chambre d'agriculture de l'Ariège, ce GO regroupe l'Institut de l'élevage, le CNPF et l'INRA. Les préoccupations des agriculteurs sont bien prises en compte pour trouver une meilleure valorisation et intégration de leur ressource forestière dans leur système de production.

2.4. Sources d'informations et de formations

Il semble que les acteurs soient bien informés sur la thématique, toutefois, selon eux, il est difficile de disposer de résultats consolidés et adaptés localement et donc de présenter aux propriétaires et gestionnaires des solutions concrètes sur le terrain.

Les sources d'informations utilisées pour s'informer sur le changement climatique et ses impacts sont diverses : revues forestières et scientifiques, revues internes à certaines structures, conseillers techniques sur le terrain, sites internet et newsletters, colloques et groupes de travail et réunions d'informations, et communications du RMT AFORCE.

Plusieurs événements organisés dans les régions ont été mentionnés sur la thématique du changement climatique. Ces événements sont listés dans le tableau synthétique (onglet communication) joint en annexe 2.

On peut noter l'intervention du RMT AFORCE dans le cadre de l'INFOMA pour aider les personnels techniques administratifs des DRAAF et des Régions à intégrer les aspects du changement climatique dans la rédaction des PRFB.

De la même manière, le RMT AFORCE a été sollicité par l'enseignement technique et supérieur pour l'aider à intégrer davantage le changement climatique dans leur programme d'éducation.

2.5. Les projets d'adaptation et d'atténuation

Un consensus se dégage sur la nécessité de faire un état des lieux approfondi de l'ensemble des projets et actions existants sur la thématique en région. Cet atelier d'échange en est une amorce. Un aperçu non exhaustif des projets régionaux marquants relatifs à la thématique est présenté. Bien qu'incomplet et partiel, cet inventaire est bien reçu par les participants qui ont exprimé un intérêt à le voir complété et à le partager. En effet, on liste déjà de nombreux projets et initiatives plus ou moins en lien avec le changement climatique, il est difficile pour chacun d'avoir une vision précise de ce que fait chacun des acteurs et ainsi mutualiser nos efforts et partager les résultats.

S'agissant d'une photo de l'existant à l'instant T, une mise à jour de ses informations est souhaitable à minima une fois par an – selon des modalités et des moyens à définir au niveau régional. ***Cette proposition de tableau est présentée en annexe 2 (onglet : Projets).***

2.6. Bilans et recommandations

Pour cette première partie d'état des lieux, il s'agit d'être en mesure d'identifier :

- Les projets et initiatives en cours sur la thématique « forêt et changement climatique ».
- Les événements de communication qui sont sources d'information et de formation.
- Les documents cadres régionaux ayant trait à la thématique.

Il a été évoqué en salle l'intérêt de constituer un thésaurus permettant une recherche multicritères telle qu'il est possible de le faire sur CREAFOR (<http://creafor.gip-ecofor.org/>). **L'ensemble de ces éléments se retrouve dans le tableau Excel de l'annexe 2 joint à ce compte-rendu, avec les onglets : Projets, Communication.**

Recommandations :

- **Inviter les participants de l'atelier à compléter/corriger ce tableau Excel.**
- **Compléter l'inventaire avec les projets et initiatives évoqués lors de l'atelier.**
- **Définir les modalités et les moyens de suivi de cet inventaire au niveau régional.**
- **Concaténer et partager le tableau, avec les données produites dans chaque atelier.**
- **Faire des suggestions, en s'appuyant sur les conclusions des différents ateliers, pour assurer sa mise à jour dans la durée (moyens-modalités).**

3. Propositions d'actions prioritaires

L'objectif de cette partie est d'identifier les besoins et actions prioritaires exprimés par les acteurs en matière de Recherche et Développement sur la thématique « Forêt, changement climatique et innovation ».

L'état des lieux présenté aux participants, et les compléments apportés en séance, ont permis d'évoquer divers thèmes d'actions sans toutefois définir de priorités. Il est souligné que cet atelier regroupe 3 Régions présentant des contextes forestiers très diversifiés s'étirant du littoral à la montagne. Par conséquent, cette hétérogénéité est complexe à prendre en compte.

L'adaptation de nos forêts au changement climatique doit permettre de maintenir leur valorisation multifonctionnelle avant même qu'elles ne dépérissent, brûlent ou soient menacées par le gibier.

Identifier les essences et définir les sylvicultures adaptées au changement climatique

- Le risque de désertification dans certaines zones est fortement mis en avant avec les conséquences induites des sécheresses et incendies à répétition, conjugué à l'érosion des sols à la suite des pluies torrentielles. Le maintien du couvert forestier dans ces zones très exposées apparaît comme très important et urgent.
- **Il est alors primordial d'être en mesure d'identifier les essences et les sylvicultures les plus adaptées au changement climatique. Un travail de mise en commun et d'analyse des différents réseaux d'expérimentation existants pourrait faire l'objet d'un partenariat multi-acteurs dans le cadre d'un Groupe opérationnel. Ce travail permettrait également l'identification de nouvelles pistes à explorer.**

Assurer l'équilibre sylvo-cynégétique : préalable à toutes les actions d'adaptation au changement climatique

- Bien qu'indépendant du changement climatique, l'équilibre sylvo-cynégétique est reconnu comme facteur aggravant dans certaines zones et doit donc être traité par ailleurs.

Encourager les initiatives pour améliorer l'effet d'atténuation des forêts

- Communiquer davantage sur le rôle important des forêts dans l'atténuation du changement climatique via la séquestration de CO2 en forêt, le stockage de carbone dans les produits bois et la substitution de biens produits à base d'hydrocarbures par des produits bois.
- Soutenir davantage de programme de construction bois et la valorisation du bois-énergie.

Communiquer, diffuser l'information et les connaissances

- Sensibiliser et informer les différents acteurs (propriétaires, gestionnaires, élus, filière aval, grand public, etc.) ; par exemple sur le besoin de tester des espèces allochtones.
- Produire des supports de communication/sensibilisation pour différents publics : films, interviews, plaquettes, etc.
- Vulgariser les résultats : capitaliser au maximum sur les expérimentations : articles scientifiques, notes aux gestionnaires, vulgarisation auprès des propriétaires. Mise en commun sur une plateforme.
- Développer les démarches de prospective (ex : AFCLIM du MAA) et les outils de formation pédagogique de type « jeux sérieux », sous forme participative.
- Intégrer l'aval de la filière, et sensibiliser ses acteurs à la question du renouvellement de la ressource en intégrant la menace du changement climatique.
- Adapter les contenus de formation de la formation initiale et continue.
- Mettre en place des sites de forêts de démonstration (forêt école).
- Constituer un atlas des initiatives intéressantes dans un cadre pédagogique présentant des cas concrets de forêts - renseignés et partagés. Ex : réseaux de placettes avec livret de présentation des principaux résultats.

Recommandations

- *Inviter les participants de l'atelier à compléter/corriger ce tableau Excel.*
- *Compléter l'inventaire avec les projets et initiatives évoqués lors de l'atelier.*
- *Définir les modalités et les moyens de suivi de cet inventaire au niveau régional.*
- *Concaténer et partager le tableau, avec les données produites dans chaque atelier.*
- *Faire des suggestions, en s'appuyant sur les conclusions des différents ateliers, pour assurer sa mise à jour dans la durée (moyens-modalités).*

4. Leviers, freins et recommandations

L'objectif de cette partie est d'identifier les leviers et freins à la mise en œuvre de ces actions et définir des recommandations qui pourraient favoriser leur émergence.

L'analyse des freins et leviers touchant ces actions prioritaires, amène les participants à formuler les recommandations suivantes :

4.1. Améliorer la connaissance des sources de financements pour le secteur forestier

Présentation : Les soutiens à l'innovation du Conseil régional et de l'Europe (Annexe 9)

Gildas Toullec (Conseil régional) rappelle les mesures de financement possibles pour l'innovation du secteur forestier. À la suite de la réforme des régions, il existe des disparités entre les PDR des anciennes régions (ex. MP et ex. LR) qui subsisteront jusqu'à la nouvelle période de programmation.

L'annonce est faite de 2 Appels à projet à venir pour mi-décembre pour la mesure 16.1 pour le PDR ex Midi Pyrénées et 16.2 pour le PDR ex. Languedoc Roussillon.

Le porter à connaissance de l'outil "Groupe opérationnel" qui pourrait être utile pour répondre aux problématiques du changement climatique qui émergent est noté comme important par les acteurs, notamment par ceux des Régions PACA et Corse où le dispositif PEI n'est pas ouvert actuellement au secteur forestier.

4.2. Encourager les acteurs de l'aval de la filière à s'impliquer davantage

Les participants insistent sur le fait d'impliquer davantage les industriels dans ce type d'atelier car ils sont pleinement menacés par les conséquences du changement climatique sur le renouvellement de leur matière première. ***Les acteurs de la 1^{re} et 2^e transformation devraient être interpellés par l'intermédiaire de l'interprofession.***

4.3. Mettre en place une coordination spécifique sur cette thématique

Certains participants ont exprimé le besoin d'une coordination régionale constituée de représentants de l'ensemble de la filière, faisant le lien avec tous les acteurs de la région. Les moyens et le fonctionnement de cette coordination est laissée à l'initiative régionale.

Cette animation régionale permettrait de :

- suivre et partager les informations ;
- centraliser et rendre accessible les documents relatifs aux colloques et autres réunions d'information ;
- centraliser et organiser les informations générales relatives aux projets et initiatives de manière à pouvoir suivre facilement qui fait quoi et comment avec a minima une personne référente.

5. Comment poursuivre ?

Si toutes ces propositions issues de l'atelier n°1 à Metz n'ont pas été développées explicitement lors de cet atelier à Montpellier, elles vous sont néanmoins exposées pour avis. La question se pose des modalités et de l'organisation pratique qui permettraient de mettre en œuvre les recommandations exprimées collectivement lors de cet atelier.

5.1. Un tableau est joint en annexe, permettant d'avoir une première vision synthétique des pistes possibles pour cette mise en œuvre, et en particulier celles qui se pourraient aboutir à des groupes opérationnels du PEI.

Ce tableau sera consolidé et enrichi au fil des ateliers, ce qui permettra à l'ensemble des acteurs régionaux d'avoir une vision partagée des recommandations, puis de dégager d'éventuelles lignes de force communes et des spécificités

5.2. Les participants soulignent le fait qu'il faudrait envisager un dispositif d'animation pérenne de coopération et d'échanges national/interrégional sur ce thème « innovation, forêt, changement climatique » (cette série d'ateliers et la mission financée par le MAA, étant destinée seulement à lancer une telle dynamique).

Ce dispositif aurait pour objectif :

- d'organiser 1 à 2 fois par an des ateliers interrégionaux de suivi des recommandations et des actions éventuelles qui leur sont liées (par thématique, par type d'actions ... à réfléchir).
- d'assurer la mise à jour des divers outils et tableaux de bord évoqués lors de l'atelier.
- d'organiser de façon concertée, et en tirant parti des spécificités des régions, le lancement et le financement des projets jugés prioritaires, (notamment les groupes opérationnels du PEI).

L'idée est émise qu'une Région pilote puisse trouver des moyens pour faire vivre un tel dispositif, en lien avec le groupe « forêt » animé par les Régions de France (qui assurerait la cohérence interrégionale du dispositif) et avec le RMT AFORCE, (qui assurerait l'articulation entre ce niveau interrégional et le niveau national)

5.3. Par ailleurs, dans le cadre des missions qui lui sont confiées, et de son actuel périmètre d'actions et de moyens, le RMT AFORCE peut proposer les actions suivantes pour servir ces recommandations :

L'ensemble des projets recensés dans le tableau pourra être intégré dans la base de données CREAFOR accessible en ligne : <http://creafor.gip-ecofor.org> . Il s'agit d'un site d'information sur les activités de recherche portant sur l'adaptation des forêts au changement climatique. ***Quid des projets qui ne sont pas des projets de recherche ?***

La création sur le site du Réseau AFORCE d'une section dédiée à cette expertise nationale sur la thématique « Filière forêt-bois, changement climatique et innovation » qui mettra à disposition l'ensemble des documents produits lors des ateliers d'échange interrégionaux. Une page régionale pourra être développée pour reprendre spécifiquement les compte rendus et recommandations.

Liste des annexes au présent compte rendu

- Annexe 1. : Tableau synthétique (sur la base des données présentées issues de l'enquête préalable et des échanges lors de l'atelier) reprenant les projets, documents cadres, événements et actions prioritaires en lien avec la thématique.
- Diaporamas présentés en salle
 - Annexe 2. : Introduction par Clotilde Giry, CNPF-IDF
 - Annexe 3. : Présentation de la mission d'expertise par Benjamin Chapelet, CNPF-IDF
 - Annexe 4. : Présentation du réseau du RMT AFORCE par Olivier Picard, CNPF-IDF
 - Annexe 5. : Changement climatique et forêt régionale par Michel Vennetier, IRSTEA
 - Annexe 6. : Retours du questionnaire préalable et état de la mobilisation en région par Benjamin Chapelet, CNPF-IDF
 - Annexe 7. : Le Réseau Thématique INCREDIBLE par Clotilde Giry, CNPF-IDF
 - Annexe 8. : Le Groupe Opérationnel AGROSYL par Mehdi Bounab, CA 09
 - Annexe 9. : Soutiens à l'innovation en Occitanie par Gildas Toullec, Conseil régional Occitanie
- Dossier distribué en salle aux participants
 - Annexe 10. : Liste des contacts et participants
 - Annexe 11. : Invitation à l'atelier d'échange régional
 - Annexe 12. : Programme de l'atelier d'échange régional
 - Annexe 13. : Livret sur le PEI AGRI
 - Annexe 14. : Schéma général du PEI AGRI
 - Annexe 15. : Situation du PEI AGRI pour le secteur forestier
 - Annexe 16. : Note sur les propositions du collectif PEI pour le secteur forestier
 - Annexe 17. : Plaquette du RMT AFORCE
- Annexe 18. : Synthèse des évaluations de l'atelier.